

SFL DETIENT 100% DU CAPITAL DE LA SCI PAUL CEZANNE

Paris, le 30.03.07 - En application du protocole d'accord conclu le 8 février 2007¹, Prédica va apporter ce jour à SFL sa participation de 50% dans la SCI Paul Cézanne dont SFL détient déjà l'autre moitié du capital.

Messieurs Jacques Zaks et Edouard Leduc, commissaires aux apports désignés, ont validé dans leur rapport une valeur des apports s'élevant à 198 670 242 euros. Le rapport des commissaires a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Paris le 22 mars 2007. Ce rapport ainsi que le contrat d'apport sont disponibles pour consultation au siège social.

SFL va émettre 3.425.349 actions nouvelles en rémunération de l'apport au prix d'émission de 58 euros par action conformément à l'accord du 8 février 2007. Les actions émises seront en tout point assimilées aux actions anciennes et seront admises aux négociations sur la même ligne que les autres actions SFL. Comme prévu, cette émission qui représente moins de 8% du capital de SFL est réalisée dans le cadre de la 6^{ème} résolution extraordinaire votée par les actionnaires de SFL lors de l'Assemblée Générale du 21 avril 2005, ayant donné tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour réaliser des augmentations de capital par voie d'apport de titres dans la limite de 10% du capital de la société.

Cette opération permet à SFL de contrôler désormais la totalité du capital de la SCI Paul Cézanne.

Par ailleurs, Prédica a confirmé à SFL la conclusion d'accords de cession à trois investisseurs d'un nombre d'actions SFL équivalent à celui obtenu dans le cadre de la réalisation de l'apport et au même prix que le prix d'émission rémunérant l'apport. Prédica conservera une participation d'au moins 5% du capital et des droits de vote de SFL, maintenant ainsi ses droits prévus par le pacte d'actionnaires conclu avec Immobiliaria Colonial le 24 novembre 2004.

Toute information peut être obtenue auprès de François Sebillotte, Secrétaire Général de SFL.

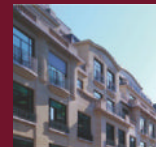
Société
SFL
Nicolas Reynaud
Tel : 01 42 97 01 65
n.reynaud@fonciere-lyonnaise.com

Communication
INFLUENCES
Contact Presse : Catherine Durand
Tel : 01 53 00 73 26
c.durand-meddahi@ligaris.fr

La SFL, avec un patrimoine exceptionnel de plus de 3,5 milliards d'euros hors droits centré sur le Quartier Central des Affaires de Paris, constitue le vecteur privilégié d'accès au marché immobilier de bureaux et de commerces de la capitale. Le groupe, leader sur ce marché, se positionne aujourd'hui résolument vers la gestion dynamique d'actifs immobiliers de grande qualité. SFL a opté pour le régime des sociétés d'investissements immobiliers cotées (SIIC) en 2003.

MARCHÉ DE COTATION :

Eurolist Compartiment
A – Euronext Paris ISIN
FR0000033409 – Bloomberg :
FLY FP – Reuters : FLYP PA



¹ Communiqué de presse SFL du 9 février 2007